

# La collecte des déchets à la carte



**Depuis le 30 novembre, le Muretain Agglo a modifié la collecte des déchets sur la commune.**

Dans le cadre de son programme d'optimisation des collectes, le Muretain Agglo mobilise des moyens importants pour favoriser le tri des matières recyclables que sont les papiers et cartons d'une part, et les emballages plastiques et métalliques d'autre part.

Il s'agit d'engager le territoire sur une dynamique éco-responsable. Ces nouveaux modes de tri et donc de collecte ont pour objectif de réduire le nombre de camions sur la route afin de limiter l'émission de CO2, de s'adapter aux nouvelles règles de collecte et de tri, et de dégager des moyens pour moderniser le parc de véhicules d'enlèvement.

Désormais :

- \* Les papiers et les cartons, une fois pliés, sont désormais à déposer dans les bornes bleues positionnées sur la commune.
- \* Les emballages plastiques sont à déposer dans le bac jaune avec les emballages métalliques et les briques alimentaires.
- \* Le bac à ordures ménagère est à présenter à la collecte le JEUDI.
- \* Le bac jaune est à présenter à la collecte tous les 15 jours.

Ce dispositif sera amené à évoluer selon le besoin de la commune.

Pour obtenir les infos sur les collectes et points d'apports volontaires ; il vous suffit de cliquer sur la cartographie interactive du muretain agglo : <http://www.agglo-muretain.fr/fr/habiter-vivre/environnement-dechets/jours-collecte-vos-dechets.html>